



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU REPRESENTANT DU
MINISTRE DES POSTES ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

A L'OCCASION

DE L'ATELIER DE VALIDATION DE LA NOUVELLE DECLARATION DE POLITIQUE DU
SECTEUR DE L'ECONOMIE NUMERIQUE POUR LA PERIODE 2018-2022

Lomé, le 03 Octobre 2017

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Madame la Représentante Résidente de la Banque Mondiale au Togo ;

**Monsieur le Directeur Général de l’Autorité de Réglementation des
secteurs de Postes et de Télécommunications ;**

Messieurs les Présidents des Associations de consommateurs ;

Autorités civiles, politiques, militaires, religieuses et administratives ;

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs des services centraux ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

En raison de son indisponibilité, Madame le Ministre des Postes et de l'Économie Numérique m'a donné pour instruction de la représenter à cette occasion. C'est donc un honneur de pouvoir prendre la parole en son nom et de vous voir réunis en ce jour pour procéder à la validation de la lettre de politique du secteur de l'économie numérique.

Les opportunités offertes par les technologies de l'information sont de plus en plus grandes et les enjeux pour le Togo sont considérables. C'est pourquoi le Ministère a initié, avec le concours de la Banque Mondiale, le processus d'élaboration de la nouvelle déclaration de politique du secteur de l'économie numérique pour la période 2018-2022.

Pour rappel, cet atelier fait suite à nos échanges d'août dernier au cours desquels nous avons pu recenser et intégrer l'ensemble de vos observations en vue de dégager les orientations du secteur des télécommunications pour les années à venir.

La volonté exprimée par le gouvernement est de faire du Togo un véritable hub dans la sous-région à l'horizon 2030 en plaçant les TIC comme levier déterminant pour la croissance de notre pays.

Afin d'atteindre cet objectif, des avancées considérables ont été réalisées lors de la mise en œuvre de la politique sectorielle passée.

Nous soulignerons notamment la mise à jour du cadre légal et réglementaire avec le renforcement de l'autorité de régulation et l'adoption des textes relatifs aux transactions électroniques et la société de l'information.

Ajoutons que la dynamisation du marché n'est pas en reste avec l'attribution de nouvelles licences aux opérateurs Moov Togo, GVA Togo et Teolis ainsi que l'amélioration générale de la qualité de service.

En outre, les infrastructures du secteur ont également été renforcées avec le déploiement d'un réseau de fibre optique gouvernemental, qui connecte 560 bâtiments publics de la capitale à l'Internet haut-débit ainsi que la construction d'un point d'échange internet (IXP) dans le cadre du projet WARCIP Togo.

Malgré les efforts déjà déployés, nous nous devons de renforcer notre action. Il nous faut continuer d'investir massivement dans les TIC en modernisant les outils des secteurs d'activité économique pour qu'aucun togolais ne soit à plus de 5km d'un point d'accès internet haut-débit.

Pour ce faire, la nouvelle politique sectorielle que nous vous proposons, entend tout particulièrement développer les infrastructures locales, nationales et internationales, favoriser la diffusion des TIC dans l'économie et l'accroissement des usages pour les couches de la population les plus vulnérables, renforcer la concurrence sur l'ensemble des segments du marché et enfin, renforcer l'organisation institutionnelle et la gouvernance.

Pour assurer la réalisation et le suivi de chacun de ces axes stratégiques, des objectifs permettant de quantifier la progression du pays ainsi qu'un ensemble de chantiers prioritaires ont été définis.

C'est pourquoi nous nous retrouvons ce jour pour vous présenter la stratégie dégagée, ses objectifs et ses chantiers prioritaires, pour les quatre années à venir afin de finaliser la lettre de politique du secteur tout en s'assurant qu'elle reflète au mieux les préoccupations de chacun.

Nous sollicitons donc une fois de plus votre entière participation au cours de cet atelier afin de pouvoir intégrer vos dernières observations en tant que parties prenantes et acteurs majeurs du secteur.

Nous vous remercions de votre aimable attention.